

LA LETTRE DE VOTRE RÉSEAU DE CHALEUR

Numéro 4 · Février 2025

Le Mot



Environnement rime avec performance et économie

Savez-vous que la chaleur représente plus de la moitié des besoins en énergie sur la Métropole de Lyon ? Cette chaleur, aujourd'hui on l'achète en important du gaz de pays étrangers qui ne sont pas toujours des modèles de démocratie et de respect des droits de l'Homme. Outre ces enjeux environnementaux et géopolitiques, cette situation présente un fort risque sur le pouvoir d'achat de chacune et chacun de nous dès lors que les prix s'envolent à chaque crise ou guerre déclenchée.

La Métropole de Lyon s'est engagée à réduire de 20% sa consommation d'énergie et à multiplier par deux la part des énergies renouvelables locales afin de diminuer de 43% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'an 2000.

Cet objectif, nous y parviendrons en densifiant et en développant les réseaux de chaleur sur notre territoire, avec la création de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable, telles que les chaufferies bois-énergie tout en veillant à la pérennité de la ressource et de nos forêts. Nous y parviendrons également en récupérant la chaleur fatale d'équipements industriels, aujourd'hui non valorisée. Grâce à ces réseaux de chaleur, alimentés à 100% en énergies renouvelables et de récupération d'ici 2050, nous permettrons à plus d'habitants et d'entreprises d'accéder à une énergie verte, locale et peu chère.

Un dernier mot pour en finir avec les idées reçues et les contre-vérités propagées parfois par les défenseurs du statu quo ou des énergies fossiles : non, les chaufferies bois-énergie de la Métropole de Lyon ne polluent pas. Le bois est une ressource renouvelable et nos chaufferies sont équipées de systèmes de filtration extrêmement performants permettant de préserver la qualité de l'air, ce qui n'est pas le cas pour certaines cheminées ou poêles anciens que l'on trouve parfois dans les maisons et qui représentent la majorité de certains polluants atmosphériques, les particules fines, nocifs à la santé. La Métropole agit d'ailleurs pour réduire cette pollution, avec la Prime Air Bois, qui aide à changer son système de chauffage au bois.

Santé, climat, pouvoir d'achat, souveraineté énergétique : un seul et même combat, celui de la transition écologique.

Belle fin d'hiver à tous.

*Philippe Guelpa-Bonaro,
Vice-Président Climat, énergie et réduction
de la publicité de la Métropole de Lyon*

L'ACTU



Une association d'usagers à vos côtés

3 QUESTIONS À JAMES HEDHLI, VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSUCLY

Pouvez-vous nous présenter l'ASSUCLY ?

« L'association des usagers du chauffage urbain du Grand Lyon (ASSUCLY) a été créée en 2009. Elle poursuit l'objectif de vulgariser les informations sur le fonctionnement et les atouts des réseaux de chaleur, de les diffuser auprès des copropriétés et d'aider les habitants à se les approprier. Le sujet du chauffage urbain est en effet stratégique, mais aussi complexe ! »

Quelles sont vos sources d'information ?

« L'ASSUCLY est membre de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) mise en place par la Métropole de Lyon. Cela nous permet de bénéficier des bilans d'activité de l'ensemble des réseaux de chaleur du territoire et de participer régulièrement à des réunions d'information.

Nous réalisons également des visites techniques. Ainsi, en novembre dernier, nous avons découvert la chaufferie bois-énergie de Surville. Les échanges ont été riches, tant sur les différentes étapes de production et de distribution de la chaleur que sur le mix énergétique ou la tarification... »

Comité des usagers : pour tout savoir sur votre réseau de chaleur

Le 16 janvier dernier, le centre social de la Sauvegarde a accueilli le Comité des usagers du réseau de chaleur Ouest Lyonnais, en présence de Philippe Guelpa-Bonaro, Vice-Président de la Métropole de Lyon, délégué au climat, à l'énergie et à la réduction de la publicité, de François Genouvrier, 1^{er} Adjoint à la mairie de Lyon 9, délégué à la transition écologique, au patrimoine et à l'éclairage public et de Rémy Gazan, Adjoint à la mairie de Champagne-au-Mont-d'Or, délégué à la transition écologique.

Au programme :

le bilan 2023-2024 du réseau de chaleur, la tarification et le développement du réseau. La soirée s'est achevée sur un temps d'échanges.

Vous souhaitez participer au prochain comité annuel des usagers ?

Pour recevoir votre invitation par mail puis le compte-rendu du comité, inscrivez-vous à l'adresse reseauxdechaleur@grandlyon.com



Les copropriétés peuvent-elles vous solliciter ?

« Oui tout à fait. Nous tenons à la disposition des conseils syndicaux des retours d'expériences et des témoignages détaillés sur les charges avant et après raccordement au réseau de chaleur.

J'en profite pour lancer un appel à toutes les personnes intéressées par ce mode de chauffage d'avenir, qui souhaiteraient mobiliser leurs compétences pour renforcer l'activité et la pérennité de l'ASSUCLY : n'hésitez pas à nous rejoindre. »

contact@assuclly.fr

Ça dépotte !

Un nouveau système de dépotage des camions de biomasse vient d'être installé fin janvier à la chaufferie de la Duchère. Jusqu'alors, les poids lourds devaient conserver leur moteur allumé pour pouvoir activer leurs fonds mouvants et décharger leur cargaison, générant des nuisances pour l'environnement. Aujourd'hui, c'est un système électrique qui se branche sur les fonds mouvants pour faire tomber les copeaux de bois. Moins de carburant, moins de pollution, moins de bruit : un nouvel équipement 100% gagnant !

Infos pratiques

Nous sommes à votre écoute pour vous apporter le meilleur service.

Pour toute information sur l'état du service, rendez-vous sur le site :

chauffageurbain.ouestlyonnais.grandlyon.com



FOCUS



Chaufferie de la Duchère : à la recherche des calories perdues

Après la mise en service de nouvelles chaudières biomasse en 2023, les travaux de modernisation de la chaufferie de la Duchère se poursuivent afin d'offrir aux usagers une énergie toujours plus verte et décarbonée.

— La chaufferie s'équipe actuellement d'un **process innovant de récupération de la chaleur des fumées des chaudières biomasse**, afin d'utiliser ce que l'on appelle la « chaleur fatale », qui était jusqu'alors évacuée dans l'air sans être valorisée. Les fumées passent dorénavant par un économiseur qui permet de récupérer une partie de leur chaleur : leur température baisse de 150°C à 80°C, avant de traverser un condenseur qui transforme en eau l'humidité qu'elles contiennent. Dès la fin des travaux, l'énergie récupérée par le condenseur sera réinjectée dans le réseau via une pompe à chaleur à haut rendement. La température des fumées en sortie va ainsi être abaissée à 40°C en préchauffant l'eau qui part dans le réseau de chaleur Ouest lyonnais.

- . 12,7 GWh récupérés par saison de chauffe à terme
- . Soit l'équivalent de 1600 logements chauffés
- . 2900 tonnes de CO₂ évitées par an
- . Soit l'équivalent de plus de 1600 véhicules retirés de la circulation chaque année

— Cette année, la chaufferie sera équipée de deux ballons de **stockage thermique**, chacun d'une capacité de 125 m³. Ces ballons permettront de stocker l'eau

chaude produite durant la nuit par les chaudières biomasse, lorsque la consommation du réseau est réduite. Cette chaleur renouvelable sera ensuite restituée aux heures de pointe matinales, lorsque la demande est plus élevée. Ces nouveaux équipements permettront de mieux valoriser les chaudières biomasse et de limiter le recours aux chaudières gaz, donc de consommer moins d'énergie fossile.

+ 2% d'énergies renouvelables

Grâce à ces derniers travaux d'aménagement, qui seront réalisés l'été prochain, la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique du réseau augmentera encore pour atteindre le taux de **83%**, taux dont les abonnés bénéficient déjà sur leurs factures depuis janvier 2023.

Par ailleurs, des **panneaux solaires** seront installés sur le toit de la chaufferie, permettant de récupérer 50 kW électriques produits localement et qui contribuent à réduire l'empreinte environnementale du service. L'électricité produite sera autoconsommée sur le site et sera complétée par des achats d'électricité verte permettant d'assurer une consommation d'électricité à 100% d'origine renouvelable.

Des études sont en cours sur l'habillage architectural du site à l'issue des travaux (végétalisation, espace d'expression artistique...). A suivre dans la prochaine édition de cette lettre d'information !



TRAVAUX

Un réseau qui continue à s'étendre

Les travaux d'extension du réseau de chaleur se poursuivent en 2025. Grâce à la traversée du centre-ville d'Ecully réalisée l'an dernier, de nombreuses résidences seront raccordées au chauffage urbain d'ici l'automne, avant la prochaine saison de chauffe.

Afin de pouvoir vous informer en temps réel de l'actualité des travaux et des modifications de circulation, vous pouvez télécharger l'application mobile Illiwap et vous abonner à la page « Ecully - Travaux Chauffage Urbain ».

Illiwap mode d'emploi

Les étapes à suivre :

1. Télécharger l'application mobile Illiwap
2. Recherchez « Ecully - Travaux Chauffage Urbain »
3. Cliquez sur s'abonner
4. Activez les notifications dans les paramètres de votre téléphone

Scannez le QR code pour accéder à la page



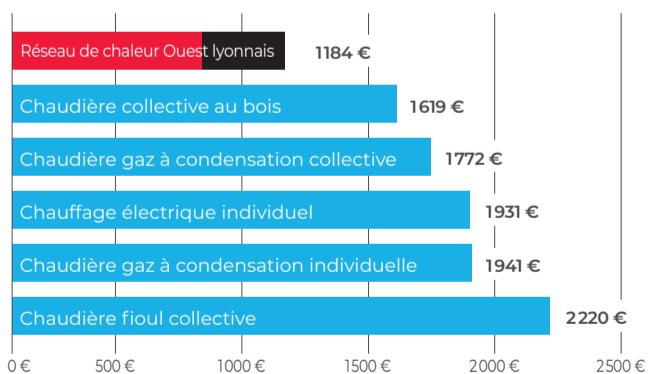
TARIFICATION



Le réseau de chaleur Ouest lyonnais, un mode de chauffage vertueux et compétitif

L'augmentation générale du coût des énergies rend le tarif du réseau de chaleur Ouest lyonnais encore plus compétitif par rapport aux autres modes de chauffage.

DÉCOMPOSITION DU COÛT GLOBAL CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE (€TTC/AN POUR UN LOGEMENT TYPE)



Méthodologie AMORCE, facture annuelle hors subventions. Valeurs au 1^{er} septembre 2024. Rigueur 2150 DJU, 70 m², parc social moyen, 3 personnes, avec eau chaude sanitaire.

Nota : La méthodologie AMORCE est le reflet d'un coût global annuel pour un usager propriétaire. Pour un usager locataire, l'impact sur les charges locatives dépend de la répartition des coûts entre le propriétaire et le locataire. L'exploitation du réseau secondaire en domaine privé est comprise dans le total indiqué.

■ Chauffage urbain (réseau primaire, service public)
■ Exploitation des installations du bâtiment (réseau secondaire, domaine privé)

ÉCO-GESTES



Dégagez l'espace devant les radiateurs

Le saviez-vous ?

Ne placez pas de meubles ou de rideaux devant les radiateurs et évitez d'y faire sécher du linge. La chaleur pourra ainsi se diffuser librement dans les pièces.



Pour éviter le gaspillage d'énergie, adoptons les gestes utiles.

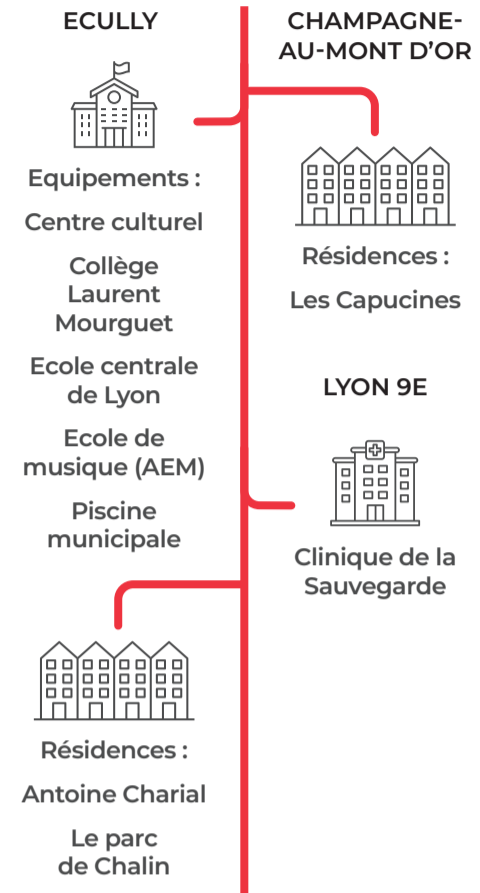


LA LETTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN OUEST LYONNAIS · N°4 · Février 2025 · Autorité déléguée : Métropole de Lyon - Déléguataire : Dalkia - Société dédiciée : Eclyste - Maquette : Métropole de Lyon - Rédaction : Dalkia, Métropole de Lyon, La Folle Entreprise - Mise en page : La Folle Entreprise - Crédits photos : ASSUCLY - Impression : Imprimerie Chaumeil. Tirage à 6 500 exemplaires.



BIENVENUE À...

9 NOUVEAUX SITES ONT ÉTÉ RACCORDÉS AU RÉSEAU DE CHALEUR AU COURS DES DERNIERS MOIS :



RACCORDEMENTS PROGRAMMÉS EN 2025 :

- Résidences Joli Mai A et B, Duparc Descèdres, Récamier, Le Chalin, Domaine de Charrière Blanche, Le Ménéstrel, Les Rosetières, Le Huchet, Les Gantries
- Centre culturel d'Ecully

Les chiffres-clés du réseau

1 km de réseau neuf réalisé en 2024 dans le quartier de la Sauvegarde et le centre-ville d'Ecully

Votre avis nous intéresse

- Quel est votre article préféré ?
- Quels sujets aimeriez-vous découvrir dans les prochains numéros ?
- Avez-vous des suggestions à nous faire ?

Nous aimerions connaître votre avis sur cette lettre d'information afin de mieux répondre à vos attentes. Merci par avance pour votre participation !

Pour répondre au questionnaire, scannez ce QR code.

